

Justificatif généré le 06/11/2023

Support de parution :



Date de parution : 06/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/705605
N° d'annonce : 705605

CARTABLE ET PYJAMA

SAS au capital de 10.000 €

Siège social :

98, boulevard Victor Hugo Clichy 92110 CLICHY

890 486 830 R.C.S. Nanterre

Aux termes de la déclaration de dissolution sans liquidation établie par l'associé unique en date du 03/11/2023 à savoir, la société Concerto SAS, SAS au capital de 1.172.081 euros dont le siège social est situé à Clichy (92110) – 98 boulevard Victor Hugo, identifiée au système Siren sous le numéro RCS Nanterre 853 784 130, il a été décidé de dissoudre la société Cartable et Pyjama à l'issue du délai de 30 jours à compter de la présente publication.

Conformément, aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, les créanciers disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour faire opposition à la dissolution auprès du tribunal de commerce de Nanterre.

Passé ce délai, ou après règlement du sort des oppositions s'il y a lieu, le patrimoine de la société Cartable et Pyjama sera transmis à la société Concerto SAS et la société Cartable et Pyjama sera radiée du RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePkrW9jZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePkrW9jZ>

